

SECTEUR DE FORMATION 10 – ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

**MÉCANIQUE D'ENGINS DE CHANTIER
(DEP 5331)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	1
Tableaux d'harmonisation intra-ordre	1
Mécanique d'engins de chantier et Mécanique automobile	5
Mécanique automobile et Mécanique d'engins de chantier	6
Mécanique d'engins de chantier et Mécanique de véhicules lourds routiers	7
Mécanique de véhicules lourds routiers et Mécanique d'engins de chantier	9
Mécanique d'engins de chantier et Mécanique agricole	11
Mécanique agricole et Mécanique d'engins de chantier.....	12
Mécanique d'engins de chantier et Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules	13
Mécanique d'engins de chantier et Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé.....	15

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Mécanique d'engins de chantier* (DEP 5331) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Mécanique d'engins de chantier* (DEP 5331) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Mécanique automobile (DEP 5298);
- Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP 5330);
- Mécanique agricole (DEP 5335);
- Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules (DEP 5346);
- Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (DEP 5347).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Mécanique d'engins de chantier
2011

Programme de destination : Mécanique automobile
2005

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique automobile, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
351212	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
351215	Effectuer des travaux d'atelier	343445	Effectuer des travaux d'atelier
351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
351232	Établir des relations interpersonnelles au travail	343452	Établir des relations interpersonnelles au travail
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques

Programme de provenance : Mécanique automobile
2005

Programme de destination : Mécanique d'engins de chantier
2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique automobile peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique d'engins de chantier, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique automobile 2005 DEP – 5298 29 compétences, 1 800 heures		Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
343412	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	351212	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
343433	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
343445	Effectuer des travaux d'atelier	351215	Effectuer des travaux d'atelier
343452	Établir des relations interpersonnelles au travail	351232	Établir des relations interpersonnelles au travail
343506	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques

Programme de provenance : Mécanique d'engins de chantier
2011

Programme de destination : Mécanique de véhicules lourds routiers
2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique de véhicules lourds routiers, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique de véhicules lourds routiers 2011 DEP – 5330 24 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
351212	Prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement	350562	Prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement
351215	Effectuer des travaux d'atelier	350565	Effectuer des travaux d'atelier
351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
351232	Établir des relations interpersonnelles au travail	350572	Établir des relations interpersonnelles au travail
351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	350566	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	350574	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage
351287	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesels et de freins moteurs	350567	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesel et de freins moteurs
351288	Effectuer la mise au point de moteurs diesels	350577	Effectuer la mise au point de moteurs diesels

351294	Effectuer la vérification et le remplacement de moteurs diesels	350594	Effectuer la vérification et le remplacement de moteurs diesels
351298	Réparer des moteurs diesels	350588	Réparer des moteurs diesels
351308	Réparer de l'équipement hydraulique sur un engin de chantier	350584	Réparer de l'équipement hydraulique sur un véhicule lourd routier

Programme de provenance : Mécanique de véhicules lourds routiers
2011

Programme de destination : Mécanique d'engins de chantier
2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique de véhicules lourds routiers peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique d'engins de chantier, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique de véhicules lourds routiers 2011 DEP – 5330 24 compétences, 1 800 heures		Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
350562	Prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement	351212	Prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement
350565	Effectuer des travaux d'atelier	351215	Effectuer des travaux d'atelier
350575	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
350572	Établir des relations interpersonnelles au travail	351232	Établir des relations interpersonnelles au travail
350566	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
350576	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
350574	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage	351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage
350586	Réparer des éléments de cabine, leurs accessoires et leurs circuits	351284	Réparer des circuits et des accessoires de cabine
350567	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesel et de freins moteurs	351287	Effectuer l'entretien général de systèmes d'injection diesels et de freins moteurs

350577	Effectuer la mise au point de moteurs diesels	351288	Effectuer la mise au point de moteurs diesels
350594	Effectuer la vérification et le remplacement de moteurs diesels	351294	Effectuer la vérification et le remplacement de moteurs diesels
350588	Réparer des moteurs diesels	351298	Réparer des moteurs diesels

Programme de provenance : Mécanique d'engins de chantier
2011

Programme de destination : Mécanique agricole
2013

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique agricole, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
351215	Effectuer des travaux d'atelier	219424	Effectuer des travaux d'atelier
351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	219476	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage et	219455	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles
351284	Réparer des circuits et des accessoires de cabine		
351288	Effectuer la mise au point de moteurs diesels et	219537	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'alimentation et d'échappement d'un moteur diesel
351298	Réparer des moteurs diesels	219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole

Programme de provenance : Mécanique agricole
2013

Programme de destination : Mécanique d'engins de chantier
2011

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique agricole peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Mécanique d'engins de chantier, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique agricole 2013 DEP – 5335 23 compétences, 1 800 heures		Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
219424	Effectuer des travaux d'atelier	351215	Effectuer des travaux d'atelier
219465	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage	351225	Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage
219476	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques	351236	Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques
219446	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques
219537	Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'alimentation et d'échappement d'un moteur diesel	351288	Effectuer la mise au point de moteurs diesels
et		et	
219508	Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole	351298	Réparer des moteurs diesels

Programme de provenance : Mécanique d'engins de chantier
2011

Programme de destination : Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules
2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules 2015 DEP – 5346 17 compétences, 930 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345322	Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques
et			
351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage		
et			
351284	Réparer des circuits et des accessoires de cabine		
351294	Effectuer la vérification et le remplacement de moteurs diesels	345315	Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation
et			
351298	Réparer des moteurs diesels		
et			
351284	Réparer des circuits et des accessoires de cabine		

351304	Réparer des systèmes de transmission de pouvoir	345354	Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir
	et		
351315	Effectuer l'entretien de transmissions hydrostatiques		
	et		
351318	Effectuer la réparation et l'entretien de transmissions semi-automatiques et automatiques		

Lorsque le programme de provenance est Conseil technique en entretien et en réparation de véhicules et que le programme de destination est Mécanique d'engins de chantier, il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : Mécanique d'engins de chantier
2011

Programme de destination : Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
2015

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Mécanique d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Mécanique d'engins de chantier 2011 DEP – 5331 23 compétences, 1 800 heures		Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé 2015 DEP – 5347 20 compétences, 1 095 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
351246	Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques	345322	Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques
	et		
351274	Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes de charge et de démarrage		
	et		
351284	Réparer des circuits et des accessoires de cabine		
351215	Effectuer des travaux d'atelier	346433	Donner de l'information sur l'équipement et l'outillage d'un atelier de réparation
351294	Effectuer la vérification et le remplacement de moteurs diesels	345315	Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation
	et		
351298	Réparer des moteurs diesels		
	et		
351284	Réparer des circuits et des accessoires de cabine		

351304	Réparer des systèmes de transmission de pouvoir	345354	Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir
	et		
351315	Effectuer l'entretien de transmissions hydrostatiques		
	et		
351318	Effectuer la réparation et l'entretien de transmissions semi-automatiques et automatiques		

Lorsque le programme de provenance est Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (DEP 5347) et que le programme de destination est Mécanique d'engins de chantier (DEP 5331), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.